



MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention second degré (MEEF 2)

PROFESSORAT DES LYCEES ET COLLEGES (PLC) - LETTRES (L)



La maquette : MEEF2 – PLC LETTRES

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
L.PLC-7.01	Pilote de son enseignement	148,5	78	70,5	0	21,25
L.PLC-7.01.1	Disciplinaire	78	39	39	0	13,25
L.PLC-7.01.1.1	Écrit 1: Dissertation	48	24	24	0	7,75
L.PLC-7.01.1.2	Écrit 2: Grammaire et stylistique	30	15	15	0	5,5
L.PLC-7.01.2	Didactique	39	19,5	19,5	0	6
L.PLC-7.01.2.1	Didactique appliquée à la discipline (Lettres)	22,5	12	10,5	0	3
L.PLC-7.01.2.2	Préparation didactique concours (écrit 2 et oral 1)	16,5	7,5	9	0	3
L.PLC-7.01.3	Enjeux sociétaux	16,5	10,5	6	0	1
L.PLC-7.01.3.1	Ecole inclusive	6	6	0	0	0,5
L.PLC-7.01.3.2	Egalité filles garçons	10,5	4,5	6	0	0,5
L.PLC-7.01.4	Développement et apprentissages	15	9	6	0	1
L.PLC-7.01.4.1	Psychologie des apprentissages scolaires et développement de l'enfant	15	9	6	0	1
L.PLC-7.02	Praticien réflexif	33	0	33	0	5
L.PLC-7.02.1	Pratique réflexive	12	0	12	0	4
L.PLC-7.02.1.1	Stage	12	0	12	0	4
L.PLC-7.02.2	Apprentissage tout au long de la vie	21	0	21	0	1
L.PLC-7.02.2.1	Littérature numérique	18	0	18	0	1
L.PLC-7.02.2.2	Recherche documentaire	3	0	3	0	0
L.PLC-7.03	Recherche	21	9	12	0	1,5
L.PLC-7.03.1	Initiation à la recherche	21	9	12	0	1,5
L.PLC-7.04	Enseigner en milieu interculturel	15	0	15	0	1
L.PLC-7.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0	1
L.PLC-7.04.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0	1
L.PLC-7.04.1b	Anglais	15	0	15	0	1
L.PLC-7.04.1c	Espagnol	15	0	15	0	1
L.PLC-7.04.1d	Mandarin	15	0	15	0	1
L.PLC-7.05	Contexte professionnel	16,5	6	10,5	0	1,25
L.PLC-7.05.1	Connaissance des systèmes éducatifs	12	6	6	0	1
L.PLC-7.05.2	Coopération au sein d'une communauté éducative	4,5	0	4,5	0	0,25
Volume horaire présentiel au semestre		234	93	141	0	30

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
L.PLC-8.01	Pilote de son enseignement	135	55,5	79,5	0	21
L.PLC-8.01.1	Disciplinaire	54	27	27	0	12
L.PLC-8.01.1.1	Écrit 1: Dissertation	24	12	12	0	6
L.PLC-8.01.1.2	Écrit 2: Grammaire et stylistique	30	15	15	0	6
L.PLC-8.01.2	Didactique	63	28,5	34,5	0	8
L.PLC-8.01.2.1	Didactique appliquée à la discipline (Lettres)	21	10,5	10,5	0	4
L.PLC-8.01.2.2	Préparation didactique concours (écrit 2 et oral 1)	42	18	24	0	4
L.PLC-8.01.3	Construire et développer les apprentissages des élèves	18	0	18	0	1
L.PLC-8.01.3.1	Didactique de l'interdisciplinarité/bivalence	9	0	9	0	0,5
L.PLC-8.01.3.2	Accompagnement du parcours des élèves	9	0	9	0	0,5
L.PLC-8.02	Praticien réflexif	30	0	30	0	5
L.PLC-8.02.1	Pratique réflexive	12	0	12	0	4
L.PLC-8.02.1.1	Stage	12	0	12	0	4
L.PLC-8.02.2	Apprentissage tout au long de la vie	18	0	18	0	1
L.PLC-8.02.2.1	Littérature numérique	18	0	18	0	1
L.PLC-8.03	Recherche	24	9	15	0	1,5
L.PLC-8.03.1	Initiation à la recherche	24	9	15	0	1,5
L.PLC-8.04	Enseigner en milieu interculturel	25	4	21	0	1,5
L.PLC-8.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0	1
L.PLC-8.04.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0	1
L.PLC-8.04.1b	Anglais	15	0	15	0	1
L.PLC-8.04.1c	Espagnol	15	0	15	0	1
L.PLC-8.04.1d	Mandarin	15	0	15	0	1
L.PLC-8.04.2	Interculturalité	10	4	6	0	0,5
L.PLC-8.05	Contexte professionnel	15	9	6	0	1
L.PLC-8.05.1	Sociologie de l'éducation et lutte contre les inégalités d'apprentissage	15	9	6	0	1
Volume horaire présentiel au semestre		229	77,5	151,5	0	30

SEMESTRE 9	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
	L.PLC-9.01	Pilote de son enseignement		129	57	72	0
L.PLC-9.01.1	Disciplinaire		60	30	30	0	10,75
L.PLC-9.01.1.1	Écrit 1: Dissertation		48	24	24	0	8
L.PLC-9.01.1.2	Écrit 2: Grammaire et stylistique		12	6	6	0	2,75
L.PLC-9.01.2	Didactique		24	12	12	0	5,5
L.PLC-9.01.2.1	Préparation écrit 2		12	6	6	0	2,75
L.PLC-9.01.2.2	Préparation oral 1		12	6	6	0	2,75
L.PLC-9.01.3	Développement et apprentissages		30	12	18	0	7
L.PLC-9.01.3.1	Savoir enseigner et mettre en œuvre les apprentissages scolaires		18	6	12	0	0,5
L.PLC-9.01.3.2	Postures et gestes professionnels		12	6	6	0	0,5
L.PLC-9.01.4	Enjeux sociétaux		6	3	3	0	0,25
L.PLC-9.01.4.1	Ecole inclusive		6	3	3	0	0,25
L.PLC-9.01.5	Construire et développer les apprentissages des élèves		9	0	9	0	0,25
L.PLC-9.01.5.1	Autorité/gestion de classe		9	0	9	0	0,25
L.PLC-9.02	Praticien réflexif		30	0	30	0	9,25
L.PLC-9.02.1	Pratique réflexive		15	0	15	0	8,5
L.PLC-9.02.1.1	Stage		0	0	0	0	5,5
L.PLC-9.02.1.2	Analyse de pratique		15	0	15	0	3
L.PLC-9.02.2	Apprentissage tout au long de la vie		15	0	15	0	0,75
L.PLC-9.02.2.1	Littérature numérique		15	0	15	0	0,75
L.PLC-9.03	Recherche		12	0	12	0	0,5
L.PLC-9.03.1	Savoirs de recherche		12	0	12	0	0,5
L.PLC-9.04	Enseigner en milieu interculturel		21	0	21	0	1,25
L.PLC-9.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :		15	0	15	0	1
L.PLC-9.04.1a	Reo Tahiti		15	0	15	0	1
L.PLC-9.04.1b	Anglais		15	0	15	0	1
L.PLC-9.04.1c	Espagnol		15	0	15	0	1
L.PLC-9.04.1d	Mandarin		15	0	15	0	1
L.PLC-9.04.2	Interculturalité		6	0	6	0	0,25
L.PLC-9.05	Contexte professionnel		10,5	3	7,5	0	1,25
L.PLC-9.05.1	Ethique et déontologie		6	3	3	0	0,75
L.PLC-9.05.2	Coopération au sein d'une communauté éducative		4,5	0	4,5	0	0,5
Volume horaire présentiel au semestre			202,5	60	142,5	0	30

SEMESTRE 10	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
	L.PLC-10.01	Pilote de son enseignement		99	48	51	0
L.PLC-10.01.1	Disciplinaire		36	18	18	0	2,5
L.PLC-10.01.1.1	Écrit 1: Dissertation		24	12	12	0	1,5
L.PLC-10.01.1.2	Écrit 2: Grammaire et stylistique		12	6	6	0	1
L.PLC-10.01.2	Didactique		48	24	24	0	2
L.PLC-10.01.2.1	Préparation écrit 2		12	6	6	0	0,5
L.PLC-10.01.2.2	Préparation oral 1		36	18	18	0	1,5
L.PLC-10.01.3	Enjeux sociétaux		15	6	9	0	0,5
L.PLC-10.01.3.1	Ecole inclusive		9	6	3	0	0,25
L.PLC-10.01.3.2	Egalité filles garçons		6	0	6	0	0,25
L.PLC-10.02	Praticien réflexif		18	0	18	0	3,75
L.PLC-10.02.1	Pratique réflexive		9	0	9	0	3,5
L.PLC-10.02.1.1	Stage		0	0	0	0	2,5
L.PLC-10.02.1.2	Analyse de pratique		9	0	9	0	1
L.PLC-10.02.2	Apprentissage tout au long de la vie		9	0	9	0	0,25
L.PLC-10.02.2.1	Littérature numérique		9	0	9	0	0,25
L.PLC-10.03	Recherche		6	0	6	0	20,25
L.PLC-10.03.1	Savoirs de recherche		6	0	6	0	0,25
L.PLC-10.03.2	Mémoire		0	0	0	0	20
L.PLC-10.04	Enseigner en milieu interculturel		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.04.1a	Reo Tahiti		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.04.1b	Anglais		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.04.1c	Espagnol		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.04.1d	Mandarin		15	0	15	0	0,5
L.PLC-10.05	Contexte professionnel		12	6	6	0	0,5
L.PLC-10.05.1	Les valeurs de la République		12	6	6	0	0,5
Volume horaire présentiel au semestre			150	54	96	0	30

Voté en conseil d' institut
le 10 février 2023

MEEF2 – PLC LETTRES

Descriptif des unités d'enseignement : M1

Les UE du semestre 7 & 8

L.PLC-7.01 L.PLC-8.01	Pilote de son enseignement
L.PLC-7.01.1 L.PLC-8.01.1	<i>Disciplinaire</i>
L.PLC-7.01.1.1 L.PLC-8.01.1.1	Écrit 1 : Dissertation <u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">- Préparer à la première épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres.- Consolider et approfondir les savoirs scientifiques : connaissances littéraires, critiques, culturelles et artistiques.- Maîtriser la méthodologie de la dissertation littéraire en langue française.- Améliorer l'expression écrite. <u>Contenus de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none">- L'enseignement portera sur le programme de six œuvres littéraires de langue française fixé par le Ministère de l'Éducation nationale et renouvelé en tout ou partie de façon périodique.- Réflexion sur les problématiques littéraires et esthétiques posées par les œuvres au programme.
L.PLC-7.01.1.2 L.PLC-8.01.1.2	Écrit 2 : Grammaire et stylistique <u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">- Préparer aux questions disciplinaires de la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres, dans une perspective grammaticale et stylistique.- Consolider et approfondir les connaissances grammaticales en langue moderne.- Maîtriser la méthodologie et les enjeux du commentaire stylistique. <u>Contenus de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none">- Mobilisation et mise en application des connaissances grammaticales en langue française moderne, dans la perspective de la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres.- Approfondissement des savoirs en sémantique historique.- Pratique du commentaire stylistique de langue française à partir de textes relevant de tous les genres littéraires et de divers mouvements esthétiques.- Réflexion et prolongements sur les problématiques stylistiques et esthétiques posées par les textes étudiés.
L.PLC-7.01.2 L.PLC-8.01.2	Didactique
L.PLC-7.01.2.1 L.PLC-8.01.2.1	Didactique appliquées à la discipline (Lettres) Le cours aura pour objectif de faire découvrir les fondements didactiques et les méthodes que l'enseignant de français peut mettre en œuvre au collège et au lycée (compréhension et expression à l'oral et à l'écrit, étude de la langue...) dans le respect des programmes.
L.PLC-7.01.2.2 L.PLC-8.01.2.2	Préparation didactique concours (écrit 2 et oral 1) Cet enseignement complètera le cours de Grammaire et stylistique, en vue de la préparation à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres. Il entraînera les candidats à élaborer une séquence pédagogique à partir d'un corpus de documents, qui feront l'objet d'un traitement didactique dans la perspective de l'étude de la langue. Il préparera également à la première épreuve d'admission du CAPES externe de Lettres, dans le domaine « Lettres modernes » (domaine n° 1 de l'inscription au concours). Les candidats seront entraînés à analyser des documents, en particulier des textes littéraires, et à rendre compte de l'exploitation conjointe des documents d'un corpus, à travers la

	conception et l'animation d'une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques.
L.PLC-7.01.3	Enjeux sociétaux
L.PLC-7.01.3.1	Ecole inclusive Cadre déontologique et réglementaire de l'école inclusive. Contenus : Ce cours porte sur les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive. Il définit et analyse les notions clés de l'école inclusive, en particulier celles de besoins éducatifs particuliers, de soin, d'accessibilité, de troubles, de norme et d'accueil de la différence. Il permet également au futur enseignant de connaître les cadres législatifs et réglementaires de l'école inclusive ainsi que ses principales structures (ULIS, RASED, SEGPA) et ses partenaires. Il présente les programmes permettant d'accueillir tous les élèves, quels qu'ils soient (PPRE, PAI, PPS, PAP).
L.PLC-7.01.3.2	Egalité filles garçons Les CM aborderont les inégalités liées au genre et les violences sexistes et sexuelles dans le système éducatif national et dans le contexte polynésien. Les TD seront consacrés aux pratiques pédagogiques égalitaires et à l'éducation à l'égalité, à travers notamment l'analyse de supports pédagogiques et d'observables en classe. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS
L.PLC-7.01.4	Développement et apprentissages
L.PLC-7.01.4.1	Psychologie des apprentissages scolaires et développement de l'enfant Ce cours permet de connaître les étapes et les concepts fondamentaux de la psychologie et du développement de l'enfant et de l'adolescent. Il porte également sur les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Il permet au futur enseignant de s'approprier les outils permettant de tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
L.PLC-8.01.3	Construire et développer les apprentissages des élèves
L.PLC-8.01.3.1	Didactique de l'interdisciplinarité/bivalence Les objectifs de cette UE sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - S'initier à l'épistémologie et à la didactique de l'interdisciplinarité ou de la bivalence dans la voie professionnelle ; - Construire un projet mobilisant deux ou plusieurs disciplines au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales ; - Expérimenter la co-intervention en situation devant élèves.
L.PLC-8.01.3.2	Accompagnement du parcours des élèves Cette UE doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les principes et les modalités d'orientation des élèves et les parcours scolaires ; - de prendre part aux conseils et aux actions d'animation permettant aux élèves de mieux se connaître, de construire leur projet de formation et leur orientation.
L.PLC-7.02 L.PLC-8.02	Praticien réflexif
L.PLC-7.02.1 L.PLC-8.02.1	Pratique réflexive
L.PLC-7.02.1.1 L.PLC-8.02.1.1	Stage Au semestre 7, cet enseignement vise une première approche des gestes professionnels et des démarches pédagogiques, la découverte du référentiel de compétences, et la distinction séance/séquence, ainsi que la présentation des outils de la classe.

	<p>Il s'agit aussi d'identifier les renseignements indispensables : PAI et autres dispositifs particuliers, PRONOTE, tableaux de surveillances...</p> <p>Au semestre 8, seront abordées des thématiques spécifiques : séquences, séances, auto-positionnement par rapport au référentiel de compétences, gestion de classe, autorité, différenciation, évaluation.</p>
L.PLC-7.02.2 L.PLC-8.02.2	Apprentissage tout au long de la vie
L.PLC-7.02.2.1 L.PLC-8.02.2.1	<p>Littératie numérique</p> <p>Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elle pose également les jalons pour acquérir les capacités et les compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie.</p> <p>La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées chaque début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques.</p> <p>Objectifs du semestre 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une culture numérique générale ; - Acquérir une culture numérique spécifique à l'intégration du numérique dans l'enseignement, notamment en matière de droit et de responsabilité professionnelle. <p>Objectifs du semestre 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier, sélectionner, adapter, produire et partager des ressources numériques pédagogiques ; - Prendre connaissance des outils numériques et innovants au service de la conception de l'enseignement et de la préparation de l'apprentissage ; - Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves.
L.PLC-7.02.2.2	<p>Recherche documentaire</p> <p>Le cours sera dédié à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire.</p>
L.PLC-7.03 L.PLC-8.03	Recherche
L.PLC-7.03.1 L.PLC-8.03.1	<p>Initiation à la recherche</p> <p>L'objectif principal du cours est de familiariser les étudiants avec le processus de recherche dans leur discipline. Ce module est conçu pour présenter aux étudiants les fondements de la planification et de la mise en œuvre d'une étude, ainsi que la structuration et la rédaction d'un tel travail. Le cours présente les principales méthodes de collecte et d'analyse des données utilisées dans la discipline. Il se concentre également sur les principales compétences telles que l'analyse de documents, le style et les techniques rédactionnels, la création de bibliographies, la capacité à synthétiser et à présenter un travail de recherche, entre autres.</p>

	À la fin du M1, tous les étudiants seront en mesure de soumettre leur projet de recherche de 15-25 pages.
L.PLC-7.04 L.PLC-8.04	Enseigner en milieu interculturel
<i>L.PLC-7.04.1</i> <i>L.PLC-8.04.1</i>	<i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i>
L.PLC-7.04.1a L.PLC-8.04.1a	<p>Reo Tahiti</p> <p>Prérequis : il est souhaitable que des étudiants souhaitant intégrer la formation MEEF 2 possède un bagage linguistique et culturel de base relevant du niveau A1 voir A2 en langues polynésiennes.</p> <p>Objectifs : Viser la maîtrise du niveau A2 du CECRL</p> <p>Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes.</p> <p>Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles.</p> <p>Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).</p>
L.PLC-7.04.1b L.PLC-8.04.1b L.PLC-7.04.1c L.PLC-8.04.1c L.PLC-7.04.1d L.PLC-8.04.1d	<p>Anglais ou Espagnol ou Mandarin</p> <p>Validation du niveau B2 (Conseil de l'Europe, 2001). <i>Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.</i> Paris, France : Didier.</p> <p>Cette unité d'enseignement (sur deux ans S7, S8, S9 et S10) vise à renforcer les compétences linguistiques afin de valider le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues et à développer une compétence professionnelle dans l'utilisation d'une langue étrangère dans les situations requises par le métier d'enseignant. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations, 2013).</p> <p>L'objectif de cette unité d'enseignement est de renforcer les compétences linguistiques des participants (voir CECRL niveau B2) en utilisant des situations qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et professionnelle. L'approche pédagogique utilisée vise à permettre la pratique de la langue par le biais de discussions, de simulations et de jeux de rôle adaptés à la formation des adultes.</p> <p>Le semestre 8 vise à multiplier la variété des situations pour pratiquer les compétences linguistiques acquises en S7 et à fournir des occasions de réinvestir ces compétences pour les consolider.</p>
L.PLC-8.04.2	<p>Interculturalité</p> <p>Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : connaissance du contexte et des concepts.</p>
L.PLC-7.05 L.PLC-8.05	Contexte professionnel
L.PLC-7.05.1	<p>Connaissance des systèmes éducatifs</p> <p>Thématiques travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation et les enjeux du système éducatif ; - La place de l'école et ses missions, les politiques éducatives ; - L'organisation générale des enseignements, cycles, programmes et socle commun, une démarche curriculaire ; - L'évaluation du système éducatif, inégalités de réussite et comparaisons internationales.
L.PLC-7.05.2	<p>Coopération au sein d'une communauté éducative</p> <p>Les objectifs de cet enseignement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec le fonctionnement d'un lycée et d'un collège dans son ensemble ; - Identifier les acteurs de la communauté éducative et de son environnement, les instances : conseil d'établissement et autres instances pédagogiques ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son action dans le cadre du projet d'établissement : bilan, diagnostic, choix d'une stratégie et élaborer un plan d'action.
L.PLC-8.05.1	<p>Sociologie de l'éducation et lutte contre les inégalités d'apprentissage</p> <p>Thématiques travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démocratisation, inégalités de réussite scolaire et milieu d'origine ; mixité sociale ; - le rapport aux familles ; - prévention de l'illettrisme.

MEEF2 – PLC LETTRES

Descriptif des unités d'enseignement : M2

Les UE du semestre 9 & 10

L.PLC-9.01 L.PLC-10.01	Pilote de son enseignement
L.PLC-9.01.1 L.PLC-10.01.1	Disciplinaire
L.PLC-9.01.1.1 L.PLC-10.01.1.1	<p>Ecrit 1 : Dissertation</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer à la première épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres. - Consolider et approfondir les savoirs scientifiques : connaissances littéraires, critiques, culturelles et artistiques. - Maîtriser la méthodologie de la dissertation littéraire en langue française. - Améliorer l'expression écrite. <p><u>Contenus de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement portera sur le programme de six œuvres littéraires de langue française fixé par le Ministère de l'Éducation nationale et renouvelé en tout ou partie de façon périodique. - Réflexion sur les problématiques littéraires et esthétiques posées par les œuvres au programme.
L.PLC-9.01.1.2 L.PLC-10.01.1.2	<p>Ecrit 2 : Grammaire et stylistique</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer aux questions disciplinaires de la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres, dans une perspective grammaticale et stylistique. - Consolider et approfondir les connaissances grammaticales en langue moderne. - Maîtriser la méthodologie et les enjeux du commentaire stylistique. <p><u>Contenus de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et mise en application des connaissances grammaticales en langue française moderne, dans la perspective de la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres. - Approfondissement des savoirs en sémantique historique. - Pratique du commentaire stylistique de langue française à partir de textes relevant de tous les genres littéraires et de divers mouvements esthétiques. - Réflexion et prolongements sur les problématiques stylistiques et esthétiques posées par les textes étudiés.
L.PLC-9.01.2 L.PLC-10.01.2	Didactique

L.PLC-9.01.2.1 L.PLC-10.01.2.1	Préparation écrit 2 Cet enseignement complètera le cours de Grammaire et stylistique, en vue de la préparation à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPES externe de Lettres. Il entraînera les candidats à élaborer une séquence pédagogique à partir d'un corpus de documents, qui feront l'objet d'un traitement didactique dans la perspective de l'étude de la langue.
L.PLC-9.01.2.2 L.PLC-10.01.2.2	Préparation oral 1 L'enseignement préparera à la première épreuve d'admission du CAPES externe de Lettres, dans le domaine « Lettres modernes » (domaine n° 1 de l'inscription au concours). Les candidats seront entraînés à analyser des documents, en particulier des textes littéraires, et à rendre compte de l'exploitation conjointe des documents d'un corpus, à travers la conception et l'animation d'une séance d'enseignement pour un niveau de classe donné, dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques.
<i>L.PLC-9.01.3</i>	<i>Développement et apprentissages</i>
L.PLC-9.01.3.1	Savoir enseigner et mettre en œuvre les apprentissages scolaires Ce cours traite des méthodes pédagogiques et des didactiques qui permettent de rendre explicites, pour les élèves, les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. Il permet au futur enseignant de favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et de créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Il aborde les thématiques cruciales de la pédagogie différenciée (différenciation pédagogique), de l'apprentissage coopératif et de l'évaluation.
L.PLC-10.01.3.1	Postures et gestes professionnels Ce cours traite des postures et des gestes professionnels qui permettent de favoriser le climat scolaire et de lutter contre l'échec et les violences scolaires. Il porte sur les thématiques essentielles de l'autorité pédagogique, de la gestion du groupe classe, de la contextualisation des enseignements et de l'accompagnement de l'élève vers son autonomie.
<i>L.PLC-9.01.4</i> <i>L.PLC-10.01.3</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>
L.PLC-9.01.4.1 L.PLC-10.01.3.1	Ecole inclusive S9 Connaître les élèves à besoins éducatifs particuliers Contenus : Ce cours porte sur les troubles des apprentissages, sur l'autisme et les troubles du développement, sur les troubles du langage et les troubles du comportement. S10 École inclusive et adaptation des pratiques Contenus : Ce cours traite de l'identification des besoins éducatifs particuliers et des réponses pédagogiques (adaptation pédagogique) afin de prendre en compte la diversité des élèves. Il porte également sur la déficience intellectuelle et l'accueil des élèves porteurs de cette déficience.
L.PLC-10.01.3.2	Egalité filles garçons Cet enseignement a pour objectif la connaissance de la pédagogie égalitaire et l'éducation à l'égalité : analyse de pratiques et approfondissement, y compris en ce qui concerne les enjeux numériques de ces objets d'étude. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS
<i>L.PLC-9.01.5</i>	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>
L.PLC-9.01.5.1	Autorité/gestion de classe Cet enseignement consiste à former à une pratique experte de l'autorité. Les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant y seront traités. Il doit permettre d'identifier et d'analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe, dans la cour et de résoudre un conflit.
L.PLC-9.02	Praticien réflexif

L.PLC-10.02	
L.PLC-9.02.1 L.PLC-10.02.1	<i>Pratique réflexive</i>
L.PLC-9.02.1.1 L.PLC-10.02.1.1	Stage Pas d'enseignement. L'évaluation se fera au travers des visites de stage effectuées par les tuteurs ESPE, dont certaines en collaboration avec le tuteur de terrain.
L.PLC-9.01.1.2 L.PLC.10.02.1.2	Analyse de pratique Cet enseignement vise l'acquisition du cadre de l'analyse de pratiques. Il s'agit de développer la capacité du futur enseignant à questionner individuellement et collectivement sa pratique. On mobiliser des savoirs de recherches pour analyser des aspects précis de son enseignement et leurs impacts sur les élèves. Thématiques : empathie, autorité, gestion de conflits, relation avec les parents, la motivation, la posture d'enseignant, le référentiel de compétences, faire parler les élèves.
L.PLC-9.02.2 L.PLC-10.02.2	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>
L.PLC-9.02.2.1 L.PLC-10.02.2.1	Littératie numérique Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elle pose également les jalons pour acquérir les capacités et les compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie. La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées chaque début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques. Objectifs du semestre 9 : <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves ; - Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative ; - Intégrer la création numérique aux dispositifs de médiation et d'évaluation des savoirs et compétences. Objectifs du semestre 10 : <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative ; - Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves ; - Intégrer des démarches évolutives et adaptatives afin d'interagir et de se former dans son environnement professionnel tout au long de la vie.
L.PLC-9.03 L.PLC-10.03	Recherche

<p>L.PLC-9.03.1 L.PLC-10.03.1</p>	<p>Savoirs de recherche Ce cours se propose de présenter la grande richesse thématique et méthodologique de la recherche en éducation. Les étudiants seront familiarisés avec les préalables épistémologiques de ce type recherche. Seront discutées les spécificités des écrits scientifiques de type recherche théorique vs empirique. Afin d'aider les étudiants dans l'élaboration de la note d'avancement, seront abordés les principales théories et concepts mobilisés dans la recherche en éducation ainsi que les modèles théoriques les plus connus. Une attention particulière sera accordée aux liens entre la recherche et la pratique professionnelle : la réflexion portera sur les liens entre les questionnements professionnels problématisés, cadrés d'un point de vue épistémologique et étayés d'éléments empiriques pertinents. Une partie du cours (3h environ) sera dédiée à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire. En prolongement des contenus du premier semestre, et en vue d'alimenter la réflexion sur le mémoire, au S10 seront discutés plusieurs modèles théoriques d'interprétation des données ainsi que la démarche d'élaboration d'un modèle théorique d'analyse. A partir des articles scientifiques, seront discutées la diversité du matériel de recherche et, de manière comparative, les analyses pratiquées sur ces données et le type d'interprétation privilégiée. En complément méthodologique (environ 6h) seront abordées les questions de triangulation de la recherche et de saturation des données. Des éléments liés à la soutenance seront également discutés.</p>
<p>L.PLC-10.03.2</p>	<p>Mémoire Les mémoires de recherche de Master 2 MEEF peuvent être dirigés par un enseignant chercheur HDR, par un enseignant-chercheur non HDR, par un enseignant qualifié aux fonctions de maître de conférences ou encore codirigés par un enseignant-chercheur et un enseignant agrégé ou certifié de l'INSPE/UPF, spécialiste de la didactique. Dans le parcours MEEF 1, le choix du sujet de mémoire aura un contenu à la fois disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Il pourra s'agir d'un sujet de didactique générale ou de didactique appliquée à la discipline. Le mémoire finalisé comptera 50 pages de texte, auxquelles s'ajouteront les annexes et les autres éléments paratextuels nécessaires. Le cahier de charges de l'INSPE de la Polynésie émet les exigences usuelles de la recherche en éducation : expliciter le questionnement à l'origine du mémoire, identifier la problématique et formuler les hypothèses, situer sa problématique dans un cadre théorique de référence, expliciter la méthodologie, analyser les effets et résultats, les implications pédagogiques, réaliser une synthèse. Le mémoire sera évalué sur l'écrit final et sur la soutenance.</p>
<p>L.PLC-9.04 L.PLC-10.04</p>	<p>Enseigner en milieu interculturel</p>
<p><i>L.PLC-9.04.1 L.PLC-10.04.1</i></p>	<p><i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i></p>
<p>L.PLC-9.04.1a L.PLC-10.04.1a</p>	<p>Reo Tahiti Prérequis : il est souhaitable que des étudiants souhaitant intégrer la formation MEEF 2 possède un bagage linguistique et culturel de base relevant du niveau A1 voir A2 en langues polynésiennes. Objectifs : Viser la maîtrise du niveau A2 du CECRL Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes. Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles. Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).</p>
<p>L.PLC-9.04.1b L.PLC-10.04.1b L.PLC-9.04.1c L.PLC-10.04.1c L.PLC-9.04.1d L.PLC-10.04.1d</p>	<p>Anglais ou Espagnol ou Mandarin Cette unité d'enseignement vise le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier.</p>

	Dans la continuité du semestre 9, il s'agit de travailler le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier.
L.PLC-9.04.2	Interculturalité Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : exploration d'activités pédagogiques qui relèvent des « approches plurielles ».
L.PLC-9.05 L.PLC-10.05	Contexte professionnel
L.PLC-9.05.1	Éthique et déontologie Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement professionnel ; - Lutter contre le harcèlement scolaire ; - Installer les élèves dans une relation de confiance et de bienveillance.
L.PLC-9.05.2	Coopération au sein d'une communauté éducative Les objectifs de cet enseignement sont : <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec le fonctionnement des établissements scolaires dans leur ensemble ; - Identifier les acteurs de la communauté éducative et de son environnement, les instances : conseil d'administration et les autres instances pédagogiques ; - Inscrire son action dans le cadre du projet d'établissement : bilan, diagnostic, choix d'une stratégie et élaborer un plan d'action.
L.PLC-10.05.1	Les valeurs de la République Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs et principes de l'école républicaine : liberté, égalité, fraternité, solidarité, mixité, gratuité ; - laïcité et fait religieux ; - droits et devoirs des enseignants.

Voté en conseil d' institut
le 10 février 2023